

Avant-propos

Cette nouvelle publication de l'OCDE, intitulée *Réformes économiques : Objectif croissance*, a pour objet d'aider les décideurs dans la recherche des moyens d'améliorer le niveau de vie des citoyens. Elle vise aussi à porter le débat sur les questions importantes des réformes économiques et de leurs conséquences auprès d'un public plus large. S'appuyant sur une connaissance approfondie des situations économiques et des objectifs officiels des différents pays, elle met en œuvre un système d'analyse comparative fondé sur un ensemble d'indicateurs des politiques publiques. Elle propose ensuite pour chaque pays un certain nombre d'actions prioritaires de nature à favoriser une croissance économique plus soutenue.

Bien que plus de 50 000 délégués participent à des réunions de l'OCDE chaque année, nombre d'entre eux et d'autres acteurs voient principalement les activités de l'Organisation par le prisme de leur propre domaine d'intérêt – comme j'ai pu m'en rendre compte moi-même en tant que délégué ministériel et par le témoignage d'autres intervenants. C'est pourquoi, à mon avis, cette publication surprendra sans doute de nombreux lecteurs par sa portée, car elle révèle que l'Organisation peut mettre à profit une expérience très étendue et qu'elle analyse et surveille les politiques structurelles de ses pays membres dans presque tous les domaines de la politique publique.

Pour s'acquitter de cette tâche, l'OCDE a recours à un processus fondé sur la responsabilité mutuelle et la pression des pairs. Parallèlement au suivi des résultats obtenus dans les différents pays, la surveillance structurelle assurée par l'Organisation s'exerce au niveau international sur un large éventail de domaines, comme le travail et la vie familiale, le vieillissement et les politiques en matière d'emploi, les systèmes nationaux d'enseignement et de formation et la réforme de la réglementation. Naturellement, les recommandations concernant ces divers domaines reflètent souvent des objectifs qui vont au-delà de la maximisation de la croissance ou du revenu et touchent à des aspects plus larges de la notion de bien-être. Les recommandations dans le domaine du travail et des affaires sociales, par exemple, doivent refléter un juste équilibre entre les soucis d'équité et d'efficacité. Le processus de surveillance en matière d'enseignement et de formation met généralement en relief l'importance d'un accès équitable à l'éducation, parallèlement à l'objectif de valorisation du capital humain.

Selon leur domaine de responsabilité, les autorités peuvent accorder une importance différente à la maximisation de la richesse et du revenu, d'une part, et à des questions d'équité plus générales, de l'autre. Les choix opérés à cet égard influent naturellement sur les grandes lignes des priorités fixées par les pouvoirs publics. Dans *Réformes économiques*, le principal objectif visé est celui d'une croissance plus soutenue. Le postulat est que la croissance est indispensable pour créer les ressources supplémentaires qui permettront de

répondre à un certain nombre de préoccupations générales sur le plan social et sur celui de l'équité, et qu'elle contribue donc de façon décisive à la recherche des moyens d'améliorer le niveau de vie de tous les citoyens.

A un moment où les décideurs et d'autres acteurs s'efforcent de relever les défis posés par l'interdépendance croissante de nos économies, la croissance doit être au premier rang de nos priorités. Je tiens ici à saluer la contribution collective de l'OCDE qui a permis à ce projet de bénéficier de la collaboration de nombreux secteurs de l'Organisation et à remercier l'équipe menée par Jean-Philippe Cotis, Chef économiste de l'OCDE, d'en avoir eu l'initiative et de l'avoir mené à bien.



Donald J. Johnston
Secrétaire Général de l'OCDE